

MUNICIPALITE DE SAINT-ALBAN

À une séance ordinaire de la municipalité de Saint-Alban tenue le 09 juin 2014 à 19h30 au lieu ordinaire des séances, étaient présents monsieur le maire Bernard Naud, mesdames les conseillères Émilie Garneau et Carmen Marquis et messieurs les conseillers Denis Beaulieu, Gaétan Falardeau et Francis Marcotte, tous membres du conseil et formant quorum.

M. Christian Caron était absent.

M. Vincent Lévesque Dostie, directeur général et secrétaire-trésorier était également présent.

2014-06-01

Ordre du jour.

Il est proposé par M. Denis Beaulieu
et unanimement résolu :

Que l'Ordre du jour soit adopté tel que déposé, mais demeure cependant ouvert à l'article 10 : Divers et Questions.

2014-06-02

Procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mai 2014.

Il est proposé par M. Carmen Marquis
et unanimement résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mai 2014 soit adopté tel que déposé et lu.

2014-06-03

Réfection d'un mur de soutènement

Il est proposé par M. Francis Marcotte
et unanimement résolu :

Que la Municipalité procède à la réfection du mur de soutènement du terrain du Centre communautaire Fernand Marcotte. Ces travaux seront exécutés par Les Entreprises H. Perron Enr. au coût de 2 650.00 \$ plus taxes.

2014-06-04

Achat d'un camion pour le service des travaux publics.

Il est proposé par Mme Carmen Marquis
et unanimement résolu :

Que la municipalité de Saint-Alban procède à l'achat et à l'immatriculation d'un camion de type fourgon pour le service des travaux publics, pour un montant maximum de 14 000 \$ plus les taxes.

Que M. Vincent Lévesque Dostie, directeur général et secrétaire-trésorier, soit autorisé à signer tous les documents nécessaires ou utiles afin de donner plein effet à la présente résolution;

Que Vincent Lévesque Dostie, directeur général et secrétaire-trésorier soit nommé mandataire de la Municipalité (Dossier 30187280) auprès de la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ).

2014-06-05

Achat d'une remorque pour le service des travaux publics

Il est proposé par M. Denis Beaulieu
et unanimement résolu :

Que la municipalité de Saint-Alban procède à l'achat et à l'immatriculation d'une remorque plate-forme 5' X 12' en aluminium au Garage Leduc & Trottier Ltée au prix de 1856.00 \$ + taxes;

Que M. Vincent Lévesque Dostie, directeur général et secrétaire-trésorier, soit autorisé à signer tous les documents nécessaires ou utiles afin de donner plein effet à la présente résolution;

Que Vincent Lévesque Dostie, directeur général et secrétaire-trésorier soit nommé mandataire de la Municipalité (Dossier 30187280) auprès de la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ).

2014-06-06

Embauche de M. Roger Cloutier

Considérant que la Municipalité a procédé à un appel de candidature pour combler le poste de journalier aux travaux publics;

Considérant que le comité de sélection recommande la candidature de M. Roger Cloutier.

Il est proposé par M. Gaétan Falardeau
et unanimement résolu :

Que la Municipalité procède à l'embauche de M. Roger Cloutier comme journalier au service des travaux publics;

Que ce contrat soit pour la saison estivale 2014;

Que le salaire soit de 16.50\$ par heure pour une semaine normale de travail de 40 heures.

2014-06-07

Transfert de la redevance d'Algonquin Power à APEPA

Il est proposé par M. Denis Beaulieu
et unanimement résolu :

Qu'un montant de 17 000 \$, représentant la redevance reçu par la Municipalité par Algonquin Power pour le secteur du barrage hydroélectrique, soit transféré à l'organisme APEPA qui est responsable de la gestion du parc aux abords du barrage hydroélectrique.

2014-06-08

Réfection du câblage électrique pour les lumières du pont de la rivière Sainte-Anne

Il est proposé par M. Denis Beaulieu
et unanimement résolu :

Que le mandat de réfection du câblage électrique pour les lumières du pont de la rivière Saint-Anne soit confié aux Entreprises AM Électrique Inc. selon leur estimation au montant de 3 750 \$ + taxes.

2014-06-09

Demande de dérogation mineure – M. Sébastien Sauvageau

Attendu que M. Sébastien Sauvageau, propriétaire d'un immeuble sis au 32, rang de l'Église Nord (lot 4 615 729 du cadastre du Québec) a déposé une demande de dérogation mineure visant à permettre la construction d'un bâtiment complémentaire d'une hauteur de 6 mètres, malgré le fait que le bâtiment principal ait une hauteur moindre;

Attendu que la résidence de M. Sauvageau est plus basse que la moyenne des résidences du secteur;

Attendu que le terrain de l'immeuble est de bonne dimension et que le bâtiment complémentaire sera situé au fond dudit terrain par rapport au chemin public;

Attendu que le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil municipal d'accepter cette demande.

Il est proposé par Mme Émilie Garneau
et unanimement résolu :

Que le conseil municipal accorde une dérogation mineure aux fins de permettre la construction d'un bâtiment complémentaire d'une hauteur de 6 mètres sur le lot 4 615 729 du cadastre du Québec.

2014-06-10

Vente du lot numéro 5 498 635 au cadastre du Québec à M. Constant Dolbec

Il est proposé par M. Francis Marcotte
et unanimement résolu :

Que la Municipalité vende à monsieur Constant Dolbec, avec la garantie légale, franc et quitte de toute priorité et hypothèque, un terrain ou emplacement situé dans la Municipalité de Saint-Alban, connu et désigné comme étant le lot numéro 5 498 635 du cadastre du Québec, comté et circonscription foncière de Portneuf; sans bâtisse;

Que cette vente soit faite pour le prix de deux mille cinq cent dollars (2,500\$), soit un acompte de cinq cent dollars (500\$) déjà reçu et un solde de deux mille dollars (2, 000\$) payable par l'acquéreur lors de la signature de l'acte de vente notarié à intervenir, avec prise de possession et tous ajustements à la même date; plus toute TPS et toute TVQ applicables étant également payables par l'acheteur au même moment ;

Que la Municipalité ne fournisse que la subdivision et l'arpentage déjà effectués dudit immeuble ;

Que M. Bernard Naud, maire, ou M. Christian Caron, maire suppléant, conjointement avec M. Vincent Lévesque Dostie, directeur général et secrétaire-trésorier ou Mme Denise Trépanier, secrétaire-trésorière-adjointe, soient et sont par les présentes autorisés à exercer tous et chacun des pouvoirs ci-dessus énumérés, de même qu'à:

1. Établir la propriété de l'immeuble vendu, et à cet effet faire mettre à jour le dossier de titres; fixer les moments d'entrée en jouissance; convenir du mode, des dates et du lieu du paiement du prix de vente et de toute taxe sur les produits et les services (T.P.S.) et de toute taxe de vente provinciale (T.V.Q.), les toucher, soit au comptant, soit aux dates convenues ou par anticipation; percevoir tout intérêt et accessoire; exiger toute garantie et stipuler toute clause usuelle dans une vente à terme;
2. De toute somme reçue comptant ou à terme ou par anticipation, donner quittance, remettre tout titre et toute pièce;
3. Aux effets ci-dessus, passer et signer tout acte et document, recevoir signification et généralement faire le nécessaire; payer tous frais, honoraires et déboursés à qui de droit et à l'effet ci-dessus, signer tous actes et documents, substituer, élire domicile et généralement faire le nécessaire; de même qu'à effectuer toute déclaration et à stipuler toutes clauses et conditions jugées à propos, dans l'intérêt de la Municipalité;

4. Constituer toute servitude personne, réelle ou personnelle, temporaire ou perpétuelle, soit contractuelle, soit par destination du propriétaire, et grever tout immeuble de la Municipalité à cette fin et qu'ils jugeront à propos dans l'intérêt de la Municipalité.

Que cette résolution remplace la résolution numéro 2014-04-11

2014-06-11 **Demande d'intervention d'un travailleur de milieu à Concert'Action Portneuf**

Il est proposé par M. Denis Beaulieu
et unanimement résolu :

Que la municipalité de Saint-Alban adresse une lettre à l'organisme Concert'Action Portneuf afin de signifier son intérêt à ce que des travailleurs de milieu viennent travailler à Saint-Alban en 2014.

2014-06-12 **Demande d'aide financière au CLD de Portneuf.**

Il est proposé par Mme Émilie Garneau
et unanimement résolu :

Que la municipalité de Saint-Alban adresse une lettre au CLD de Portneuf afin de recevoir une aide financière pour le projet de préau au centre des loisirs, projet qui découle de la Politique de la famille et des aînés.

2014-06-13 **Nomination d'une conseillère déléguée à la table de concertation des aînés de Portneuf.**

Il est proposé par M. Gaétan Falardeau
et unanimement résolu :

Que Mme Carmen Marquis soit nommée conseillère déléguée à la table de concertation des aînés de Portneuf.

2014-06-14 **Demande d'aide financière à Fonds Jeunesse CDJL**

Il est proposé par Mme Émilie Garneau
et unanimement résolu :

Que la municipalité de Saint-Alban adresse une lettre à Fonds jeunesse CDJL afin de recevoir une aide financière pour l'achat de matériel pour la bibliothèque municipale.

Bordereau de correspondance.

Dépôt du bordereau de correspondance :

- Demande de contribution au transport scolaire du midi

Solde au compte chèque, placements et solde de la marge de crédit.

En date du 09 juin 2014, le compte chèque de la municipalité affichait un solde de 286 859.43 \$. Toujours en date du 09 juin 2014, la municipalité avait des placements pour un montant de 30 000 \$ et le solde de la marge de crédit était à 0.00 \$

2014-06-15 **Comptes à payer.**

Il est proposé par M. Francis Marcotte
et unanimement résolu :

Que les comptes ci-dessous soient acceptés et que le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à les payer :

NOM DU FOURNISSEUR	NUMÉRO DE CHÈQUE	MONTANT \$
COMITE DES BENEVOLES ST-MARC	4629	50.00 \$
CLUB DE GOLF DES PINS	4630	4 421.28 \$
APEPA	4631	17 000.00 \$
AMUSEMENTS RECREOFUN	4632	155.13 \$
SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	4633	293.19 \$
SOC. HISTOIRE ST-CASIMIR (LIVRES)	4634	175.00 \$
ALAIN&REAL BELANGER	4635	344.93 \$
BELANGER, ALAIN	4636	1 077.55 \$
BLOUIN, STEPHANE	4637	420.00 \$
LES IMPRESSIONS BORGIA	4638	241.16 \$
CJSR-TVC ST-RAYMOND	4639	606.00 \$
COOP ST-UBALDE	4640	1 323.24 \$
ADMQ	4641	573.73 \$
COURRIER DE PORTNEUF	4642	283.22 \$
DERY TELECOM	4643	43.10 \$
DISTRIBUTION SPORTS LOISIRS	4644	107.44 \$
VINCENT LEVESQUE DOSTIE	4645	301.57 \$
LES ENTREPRISES ST-UBALDE	4646	5 191.12 \$
EQUIP. BUREAU PORTNEUF CHAMPL	4647	313.08 \$
EXCAVATION C.-E. FALARDEAU	4648	3 060.02 \$
EXTINCTEUR WT	4649	143.66 \$
GARAGE J.P.NAUD & FILS	4650	746.79 \$
GHISLAIN GERMAIN	4651	150.00 \$
GRAYMONT	4652	2 676.49 \$
PORTNEUF INFORMATIQUE	4653	98.00 \$
JOHANSEN, GUYLAINE	4654	310.00 \$
LABORATOIRE ENVIRONEX	4655	5 032.46 \$
JEAN-PIERRE LEFEBVRE	4656	550.00 \$
MARYSE LEFEBVRE	4657	50.00 \$
ALIMENTATION DU SABLON INC.	4658	117.13 \$
MATERIAUX AUDET	4659	91.92 \$
MEUNERIE DYNAMIX	4660	78.15 \$
MINISTRE DES FINANCES	4661	52 916.00 \$
MRC PORTNEUF	4662	38.25 \$
PERRON MARIO	4663	100.00 \$
PROTECTRON SE	4664	65.36 \$
REGIE REGIONALE	4665	8 564.99 \$
INFO PAGE (PAGETS POMPIERS)	4666	135.85 \$
SERVICES MATREC	4667	643.86 \$
SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	4668	112.34 \$
TRANSPORT GILLES TESSIER	4669	5 070.39 \$
STEPHANE MARCOTTE	4670	1 032.65 \$
VILLE DE ST-MARC-DES-CARRIERES	4671	1 186.18 \$
VOHL	4672	74.40 \$
AGI LTEE	4673	247.42 \$
SAVARD, LUC	4674	620.00 \$
LES POMPES MARC BLAIS	4675	3 355.82 \$
MIN. DES FINANCES	4676	98.00 \$
A ÉTÉ PAYE PAR INTERNET:	DAS, Fédéral	1 517.38 \$
	DAS, Prov.	3 501.12 \$
	Visa	416.50 \$

Hydro Québec	1 163.75 \$
Télu mobilit�	72.95 \$
T�lu	812.83 \$
TOTAL:	127 771.40 \$

TREPANIER, DENISE	4392	484.06 \$
VINCENT L. DOSTIE	4393	720.10 \$
BLOUIN, ETIENNE	4394	692.42 \$
MORISSETTE, YVON	4395	773.46 \$
ROCHON, JEAN-PHILIPPE	4396	174.72 \$
TREPANIER, DENISE	4397	485.77 \$
BLOUIN, ETIENNE	4398	660.42 \$
MORISSETTE, YVON	4399	741.46 \$
VINCENT L. DOSTIE	4400	720.10 \$
ROCHON, JEAN-PHILIPPE	4401	303.47 \$
TREPANIER, DENISE	4402	474.01 \$
VINCENT L. DOSTIE	4403	720.10 \$
MORISSETTE, YVON	4404	773.46 \$
ROCHON, JEAN-PHILIPPE	4405	253.87 \$
BLOUIN, ETIENNE	4406	692.42 \$
TREPANIER, DENISE	4407	488.11 \$
VINCENT L. DOSTIE	4408	720.10 \$
VINCENT L. DOSTIE	4409	733.55 \$
BLOUIN, ETIENNE	4410	692.42 \$
MORISSETTE, YVON	4411	773.46 \$
CARON, CHRISTIAN	4412	305.78 \$
NAUD, BERNARD	4413	785.78 \$
FALARDEAU, GAETAN	4414	305.78 \$
GARNEAU, EMILIE	4415	305.78 \$
BEAULIEU, DENIS	4416	305.78 \$
MARCOTTE, FRANCIS	4417	305.78 \$
MARQUIS, CARMEN	4418	305.78 \$
BERTRAND, MATHIEU	4419	35.80 \$
BRIERE, JACKY	4420	123.37 \$
CHALIFOUR, YVON	4421	44.75 \$
GRONDINES, BENOIT	4422	125.30 \$
HAMELIN, FRANCOIS	4423	125.30 \$
HAMELIN, JEAN	4424	125.30 \$
LEFEBVRE, PIERRE-OLIVIER	4425	80.55 \$
LEVESQUE, ANDRE	4426	125.30 \$
MARCOTTE, DORIS	4427	80.55 \$
MARCOTTE, GUY	4428	44.75 \$
PERRON, MARIO	4429	143.59 \$
RICHARD, ALEXANDRE	4430	125.30 \$
HOUDE, MARIE-CLAUDE	4431	125.30 \$
TOTAL:		16 003.10 \$

GRAND TOTAL: 143 774.50 \$

Divers et questions

Pas de questions de la part de la table du conseil ou de l'assemblée

2014-06-16

Levée de la séance

Il est proposé par Mme Carmen Marquis
et unanimement résolu :

Que la présente séance ordinaire du Conseil municipal soit levée;

Le maire lève la séance à 21h10

Bernard Naud
maire

Vincent Lévesque Dostie
directeur général et secrétaire-trésorier

« Je, Bernard Naud, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »